

Une pédagogie laïque pour un monde interculturel

Congrès Mission Laïque française

14-18 avril 2018

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

Jean-Paul DELAHAYE

Vice-président délégué de la Ligue de l'enseignement

Président du Comité national d'action laïque

**« La France, ce sont des France
qui ont été cousues ensemble ».**

Fernand Braudel, 1985



17 avril 2018

Jean-Paul Delahaye, Vice-président de la
Ligue de l'enseignement, président du
Comité national d'action laïque

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **Introduction : Seule une laïcité bien comprise est une laïcité bien transmise**
- **1. Les difficultés à dépasser pour faire partager aux élèves les valeurs de la République aujourd'hui**
- **2. La Charte de la laïcité : un outil pour faire comprendre ce qu'est la laïcité**
- **3. L'histoire mal connue de la laïcisation de l'École et de la République : l'histoire d'une méthode**
- **4. La laïcité à l'épreuve des fractures scolaire, sociale et culturelle : quelle pédagogie laïque dans un établissement scolaire aujourd'hui ?**
- **Conclusion : rendre la laïcité aimable**

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **Introduction : Seule une laïcité bien comprise est une laïcité bien transmise**
- « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir **à tous les élèves** le respect de l'égale dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité ». Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

1 | La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 | La laïcité garantit la **liberté de conscience à tous**. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout **prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8 | La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 | Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le **port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.



De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant **la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **1. Les difficultés à dépasser pour faire partager aux élèves les valeurs de la République aujourd'hui**
- *L'école et la société doivent agir de concert.*
- *C'est l'ensemble de la société qui est en mal d'intégration.*
- *La question laïque et la question sociale sont liées.*
- *L'école doit donner l'exemple des valeurs qu'elle doit faire partager aux élèves.*

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **2. La Charte de la laïcité : un outil pour faire comprendre ce qu'est la laïcité**

Des valeurs qui donnent du sens au projet commun:

- La liberté
- L'égalité
- La fraternité

-Des moyens:

- La séparation
- La neutralité de l'Etat

- **La laïcité est un principe qui rend possible le projet commun**

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves**
contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

3 | La laïcité garantit **la liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire.** Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

Jean-Paul DELAHAYE Inspecteur général de l'éducation nationale Présentation de la Charte de la laïcité

Jean-Paul Delahaye, Vice-président de la
Ligue de l'enseignement, président du
Comité national d'action laïque

8 | La laïcité permet l'exercice de **la liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

Jean-Paul DELAHAYE Inspecteur général de l'éducation nationale Présentation de la Charte de la laïcité

Jean-Paul Delahaye, Vice-président de la

Ligue de l'enseignement, président du

Comité national d'action laïque

Le principe de laïcité n'est pas une exception française

- **Convention européenne des Droits de l'Homme de 1950 (Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales)**
- Article 9
- « 1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.
- 2. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »

1 La France est **une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

Jean-Paul DELAHAYE Inspecteur général de l'éducation nationale Présentation de la Charte de la laïcité

Jean-Paul Delahaye, Vice-président de la
Ligue de l'enseignement, président du
Comité national d'action laïque

9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

Jean-Paul DELAHAYE Inspecteur général de l'éducation nationale Présentation de la Charte de la laïcité

2 | La République laïque organise
la séparation des religions et de l'État.
L'État est neutre à l'égard des convictions
religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas
de religion d'État.

Jean-Paul DELAHAYE Inspecteur général de l'éducation nationale Présentation de la Charte de la laïcité

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

Jean-Paul DELAHAYE Inspecteur général de l'éducation nationale Présentation de la Charte de la laïcité

Jean-Paul Delahaye, Vice-président de la
Ligue de l'enseignement, président du
Comité national d'action laïque

2 | La République laïque organise
la séparation des religions et de l'État.
L'État est neutre à l'égard des convictions
religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas
de religion d'État.

11 | **Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.**

Jean-Paul DELAHAYE Inspecteur général de l'éducation nationale Présentation de la Charte de la laïcité

Jean-Paul Delahaye, Vice-président de la

Ligue de l'enseignement, président du

Comité national d'action laïque



7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée.**

Jean-Paul DELAHAYE Inspecteur général de l'éducation nationale Présentation de la Charte de la laïcité

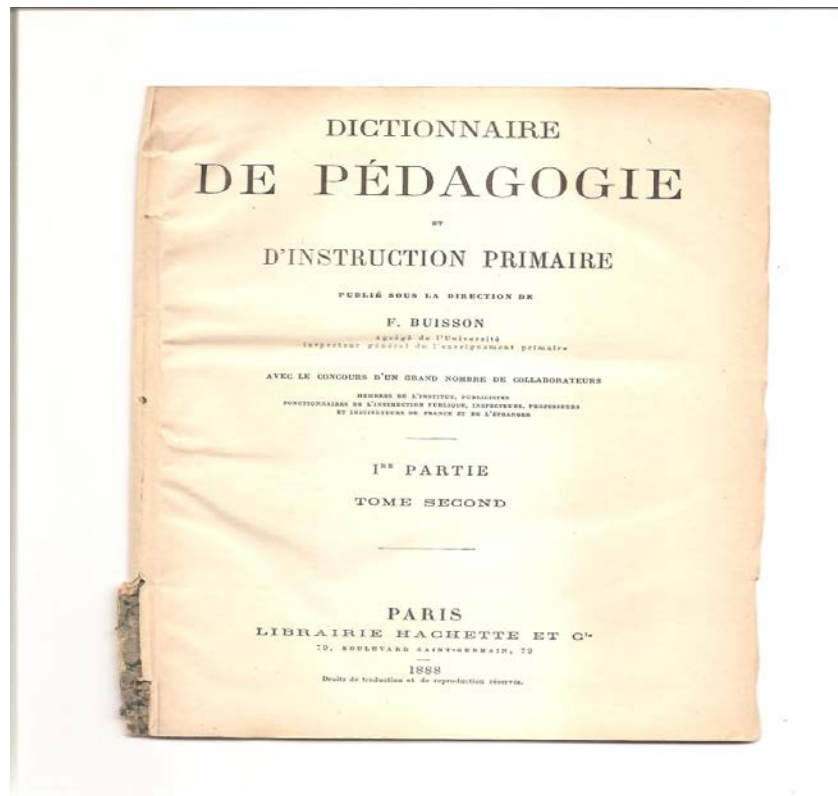
12 | **Les enseignements sont laïques.** Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique.**

Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

Jean-Paul DELAHAYE Inspecteur général de l'éducation nationale Présentation de la Charte de la laïcité

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- 3. L'histoire mal connue de la laïcisation de l'École et de la République : l'histoire d'une méthode



Jean-Paul Delahaye, Vice-président de la
Ligue de l'enseignement, président du
Comité national d'action laïque

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **3. L'histoire mal connue de la laïcisation de l'École et de la République : l'histoire d'une méthode**
- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789
- *« Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »*
- *« Article 11. - La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ».*

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **3. L'histoire mal connue de la laïcisation de l'École et de la République : l'histoire d'une méthode**
- **1791-1792 : Condorcet et la première affirmation du principe de laïcité à l'école.**
- « **Séparation absolue du pouvoir politique** qui règle les actions, **et de l'autorité religieuse** qui ne peut s'exercer que sur les consciences » Condorcet, 1791, *Premier mémoire sur l'instruction publique*, Garnier-Flammarion, 1994, p. 92.
- « **Séparer de la morale** les principes de toute religion particulière, et de n'admettre dans l'instruction publique l'enseignement d'aucun culte **religieux** ». Condorcet, *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique, présentés à l'assemblée nationale au nom du Comité d'Instruction publique les 20 et 21 avril 1792*, Les classiques de la République, EDILIG, 1989. p. 116.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- 3. L'histoire mal connue de la laïcisation de l'École et de la République : l'histoire d'une méthode
- **Le principe de laïcité est entré dans l'école d'abord par les programmes**
- Loi François Guizot du 28 juin 1833
- **« L'instruction primaire élémentaire comprend nécessairement l'instruction morale et *religieuse* ...»**
- Loi Jules Ferry du 28 mars 1882
- **« L'enseignement primaire comprend:**
- **L'instruction morale et *civique*... »**

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- « *C'est une chose fâcheuse que de diviser les enfants dès leur plus bas âge sur les bancs mêmes de l'école et de leur apprendre d'abord non pas qu'ils sont français mais qu'ils sont catholiques, protestants ou juifs [...]* Notre projet de loi a pour but de ramener la paix, là où s'agitent aujourd'hui les querelles. » (Paul Bert, rapporteur de la loi sur l'obligation et la laïcité Chambre des députés, JO du 5-12-1880),
- « *L'enfant ne se dédouble pas [...]* Chrétien dans sa famille, chrétien à l'église, il doit l'être également à l'école ; par conséquent, vous devez l'y traiter comme tel ! » (MGR Freppel Chambre des députés, JO du 22-12-1880).

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- « *L'école dans laquelle l'instruction religieuse n'est pas séparée de l'instruction laïque, c'est forcément l'école dans laquelle les doctrines religieuses tiennent la première place, on pourrait dire toute la place.* » (Jules Ferry, Chambre des députés, JO du 24-12-1880)
- « *La conséquence de vos votes, la conséquence de cette séparation de l'Eglise et de l'école, c'est l'établissement d'une nouvelle religion d'Etat, la pire de toutes, celle qui consiste à n'en avoir aucune [...] Ce que je veux avant tout, je le répète, c'est de défendre ici la liberté de conscience qui n'a jamais reçu d'atteinte plus grave.* » (M. Keller Chambre des députés, J.O. du 25-12-1880)
- « *Les sectaires sont ceux qui enlèvent les crucifix de nos écoles.* » (M. Bourgeois, Chambre des députés, JO du 24-12-1880).

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- *« La laïcité et la démocratie, ces fausses religions...leur caractère de mécréance...L'islam n'accepte pas la liberté de conscience... L'islam est une religion de justice et ne croit pas à l'égalité telle qu'elle est enseignée dans les écoles de la république... le musulman doit savoir que le système éducatif français s'est construit contre la religion en général et que l'islam en tant que seule religion de vérité ne peut cohabiter avec cette laïcité fanatique »*. Revue Dar Al Islamn, numéro 7, p. 14.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- « *L'enseignement primaire est laïque... Les élèves de toutes les communions y sont indistinctement admis, mais les représentants d'aucune communion n'y ont plus autorité, n'y ont plus accès. C'est la séparation si longtemps demandée en vain, de l'église et de l'école. L'instituteur à l'école, le curé à l'église, le maire à la mairie. Nul ne peut se dire proscrit du domaine où il n'a pas entrée ; c'est le fait même de la distinction des attributions, qui n'a rien de blessant pour personne ni de préjudiciable pour aucun service* ». Ferdinand Buisson *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, tome second, Paris, Hachette, 1888, p.1472.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- *« Lorsqu'on veut chercher à assurer la paix entre deux puissances rivales, l'Etat et l'Eglise, la constitution laïque de la société et le pouvoir ecclésiastique ; lorsqu'on veut que ces deux puissances morales vivent en paix, la première condition, c'est de leur prescrire de bonnes frontières. Ce n'est pas dans la confusion des attributions, dans le mélange des idées qui ne peuvent conduire qu'à la discorde, à un état social troublé et mauvais ; c'est dans la nette, claire et définitive séparation des attributions et des compétences qu'est le salut et qu'est l'avenir. [...] Délimitez les frontières et vous ferez la paix... ».*
Jules Ferry, Sénat, juin 1881.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- *« Le législateur n'a donc pas entendu faire une œuvre purement négative. Sans doute il a eu pour premier objet de séparer l'école de l'Église, d'assurer la liberté de conscience et des maîtres et des élèves, de distinguer enfin deux domaines trop longtemps confondus : celui des croyances, qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances, qui sont communes et indispensables à tous, de l'aveu de tous ».* Jules Ferry, Lettre aux instituteurs, 1883.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- Les « devoirs envers Dieu » en vigueur jusque...1923 , rétablis en 1940 et supprimés définitivement en 1945.
- « *Devoirs envers Dieu. L'instituteur n'est pas chargé de faire un cours ex professo sur la notion et les attributs de Dieu ; l'enseignement qu'il doit donner à tous indistinctement se borne à deux points. D'abord, il leur apprend à ne pas prononcer légèrement le nom de Dieu ; il associe étroitement dans leur esprit à l'idée de la Cause première et de l'Etre parfait un sentiment de respect et de vénération ; et il habitue chacun d'eux à environner du même respect cette notion de Dieu, alors même qu'elle se présenterait à lui sous des formes différentes de celles de sa propre religion. Ensuite, et sans s'occuper des prescriptions spéciales aux diverses communions, l'instituteur s'attache à faire comprendre et sentir à l'enfant que le premier hommage qu'il doit à la divinité, c'est l'obéissance aux lois de Dieu telles que les lui révèlent sa conscience et sa raison* ». Circulaire 27 juillet 1882

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- « Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants l'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires ».

Article 2 de la loi du 28 mars 1882

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

Loi René Goblet du 30 octobre 1886

- « Art. 17.- L'enseignement primaire est exclusivement confié à un personnel laïque.
- Art. 18.- Aucune nomination nouvelle, soit d'instituteur, soit d'institutrice congréganistes, ne sera faite dans les départements où fonctionnera depuis quatre ans une école normale, soit d'instituteurs, soit d'institutrices, en conformité avec l'article 1er de la loi du 9 août 1879. Pour les écoles de garçons, la substitution du personnel laïque au personnel congréganiste devra être complète dans le laps de cinq ans après la promulgation de la présente loi. »

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **« Article 1**
- *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.*
- **Article 2**
- *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.*
- *Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons ».*
- **Loi du 9 décembre 1905**

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. Le règlement intérieur rappelle que la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève. » Article 1^{er} de la loi du 15 mars 2004.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **4. La laïcité à l'épreuve des fractures scolaire, sociale et culturelle : quelle pédagogie laïque dans un établissement scolaire aujourd'hui ?**
- *Le besoin d'une pédagogie laïque dans une société devenue multiculturelle*
- *Le besoin d'une pédagogie laïque pour comprendre et encadrer à l'école les manifestations identitaires*
- *« La quête d'identité, ce n'est ni tourner le dos au monde, ni faire sécession au monde, ni boudier l'avenir, ni s'enliser dans le repliement communautaire ou dans le ressentiment. Elle n'a de sens que s'il s'agit d'un ré-enracinement certes, mais aussi d'un épanouissement, d'un dépassement et de la conquête d'une nouvelle et plus large fraternité ».* Aimé Césaire, Miami, 1987, intervention reproduite dans *Discours sur le colonialisme, discours sur la négritude*, Présence africaine, Paris, 2000, cité par Jean-Pierre Rosenczveig, *Citoyenneté, engagement, pratiques de la laïcité, réponses à des lycéens*, L'Harmattan, 2017.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- 4. La laïcité à l'épreuve des fractures scolaire, sociale et culturelle : quelle pédagogie laïque dans un établissement scolaire aujourd'hui ?
- *Le besoin d'une pédagogie laïque dans une société devenue multiculturelle.*
- *Le besoin d'une pédagogie laïque pour comprendre et encadrer à l'école les manifestations identitaires.*
- *Dans l'école laïque, le dialogue doit être la règle, mais tout n'est pas négociable: 3 repères utiles.*
- *La liberté, y compris celle d'affirmer une identité particulière ou collective, n'est jamais absolue: elle est toujours encadrée par la loi.*
- Article 3, Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen: « *Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément* ».

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- *« Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur : « Fais ceci, évite cela ». Car c'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera »*. Gaudium et Spes, article 6, La conscience morale.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **4. La laïcité à l'épreuve des fractures scolaire, sociale et culturelle : quelle pédagogie laïque dans un établissement scolaire aujourd'hui ?**
- *Le besoin d'une pédagogie laïque dans une société devenue multiculturelle.*
- *Le besoin d'une pédagogie laïque pour comprendre et encadrer à l'école les manifestations identitaires.*
- *Dans l'école laïque, le dialogue doit être la règle, mais tout n'est pas négociable: 3 repères utiles*
- *La liberté, y compris celle d'affirmer une identité particulière ou collective, n'est jamais absolue: elle est toujours encadrée par la loi.*
- *La laïcité, ce n'est pas la neutralité des valeurs et un État laïque n'est pas un État faible.*
- *La croyance personnelle n'est pas liée à une appartenance sociale.*

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **4. La laïcité à l'épreuve des fractures scolaire, sociale et culturelle : quelle pédagogie laïque dans un établissement scolaire aujourd'hui ?**
- ***Le besoin d'une pédagogie laïque dans une société devenue multiculturelle.***
- ***Le besoin d'une pédagogie laïque pour comprendre et encadrer à l'école les manifestations identitaires.***
- ***Dans l'école laïque, le dialogue doit être la règle, mais tout n'est pas négociable: 3 repères utiles***
- ***Laïcité et question sociale sont liées***
- ***« La République doit être laïque et sociale mais restera laïque parce qu'elle aura su être sociale. »*** Jean Jaurès, 1893.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

- **« Il y a toujours une question scolaire, mais ce n'est pas de savoir qui de l'Eglise ou de l'Etat dirigera l'école : la chose est jugée. C'est de savoir si notre démocratie réussira à faire, par l'éducation, la France de demain plus forte, plus grande, plus juste, plus humaine que ne fut celle d'hier. Ce n'est plus une question politique, c'est la première des questions sociales ».** Ferdinand Buisson, 1911. Ferdinand Buisson, *La foi laïque. Extraits de discours et d'écrits*, Paris, Hachette, 1911, p. 261. Cité par Laurence Loeffel, *Pour la laïque et autres textes par Jean Jaurès*, Paris, Le bord de l'eau, 2006, p. 36.

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

Conclusion : rendre la laïcité aimable

De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité : pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque

1 | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.